



# La Voix du Conseil

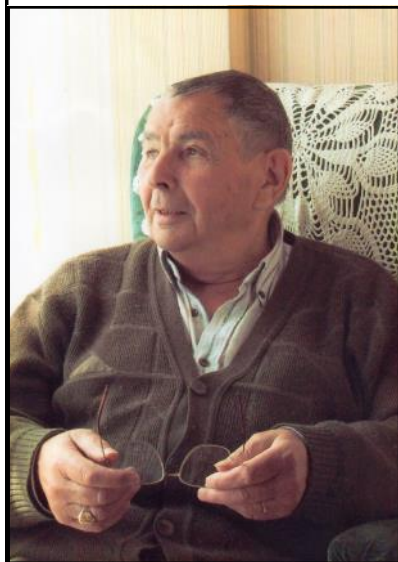
Bulletin municipal de la Commune de Sainte-Suzanne

1, Place Hubert II de Beaumont 53270 Sainte-Suzanne

Tel: 02 43 01 40 10 mël: contact@ste-suzanne.com

Novembre 2013 n° 65

## Monsieur Roger Plot nous a quitté



Originaire de Viviers-en-Charnie où il est né le 3 septembre 1932, Roger Plot et son épouse Marie-Jo étaient Suzannais depuis de nombreuses années.

Tandis que Marie-Jo était gérante du magasin d'alimentation rue du château puis Place Hubert II, Roger, après avoir fait son apprentissage de bourrelier chez Monsieur Boisbouvier, a choisi d'exercer la profession de tapissier matelassier dans l'arrière-boutique du magasin. Il a formé deux apprentis: Dominique Poil et Jean-Paul Choynet; ce dernier l'a secondé, comme ouvrier, dans son métier, durant de longues années.

**En 1966, le Comité Départemental du Tourisme de la Mayenne a attribué à Monsieur Roger Plot le diplôme d'Honneur du Tourisme (1er prix d'Honneur du Tourisme).**

Ce que les Suzannais retiendront de Roger Plot, c'est son implication dans la vie associative du village. N'a-t-il pas été:

- Joueur de football au sein des Francs-Tireurs Suzannais, membre du bureau de cette association et arbitre officiel du district de football de la Mayenne,

- Acteur lors des "débroussaillages" du château et du spectacle *Son & Lumière* de 1966-67 puis lors des kermesses et fêtes locales,

- Pêcheur passionné, il a été membre puis Président de l'association de pêche locale "la Truite Suzannaise",

- Rappel en Algérie, il avait combattu au sein des Forces françaises en Afrique du Nord et fut élu Président de l'association des Anciens Combattants d'Afrique du Nord. Titulaire de la carte des Anciens combattants d'Afrique du Nord, il a reçu la croix du Combattant.

Très impliqué dans le domaine public, Roger a également beaucoup œuvré pour la commune :

- Élu Conseiller Municipal puis adjoint au Maire, il a reçu, en 1983, la médaille d'argent régionale, départementale et communale pour 20 années au service des collectivités territoriales.

- Il a été aussi Président du Syndicat de bassin de l'Erve et Président du syndicat d'eau (SIAEP de Sainte-Suzanne, Chammes et Blandouet).

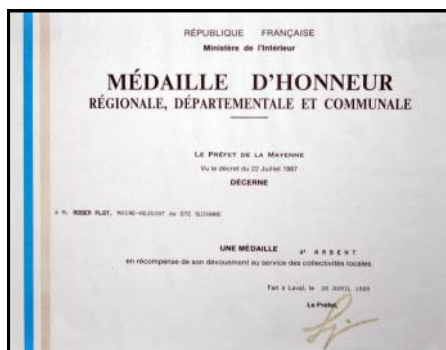
Voilà une vie professionnelle, associative, publique et familiale très accomplie.

La Commune et les Associations suzannaises tiennent à rendre hommage à l'action de Roger Plot durant toute sa vie, et à le remercier pour son action dans notre vie locale.

Terminons par une coutume que Roger Plot tenait à renouveler tous les ans.

Le 14 juillet, à 5 heures du matin, les Suzannais étaient brusquement réveillés par deux déflagrations de grande puissance, à cinq minutes d'intervalle. (Les vitres des habitations alentour en tremblaient !). Deux coups de canon étaient tirés Place Ambroise de Loré: c'était l'œuvre de Roger Plot et du petit canon du XV<sup>e</sup> siècle le "Pierrot".

**Roger Plot s'est éteint le 4 octobre dernier des suites d'une longue maladie. Il rejoint dans le cimetière communal de Sainte-Suzanne son épouse, Marie-Jo, décédée seulement quelques mois plus tôt. Merci, Monsieur Plot pour tout ce que vous avez fait pour votre Sainte-Suzanne.**





**Lieutenant Christophe BLU** *Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Sainte-Suzanne*

## « Un nouveau Centre de Secours adapté »

BM : Bulletin Municipal

**BM :** *Pouvez-vous nous faire un point à date sur la construction du nouveau Centre ?*

**Ltn Christophe BLU :** La réception par l'architecte est en cours, et devrait se terminer vers le 25 octobre 2013 pour une livraison au SDIS au 31 octobre. Nous pouvons envisager un déménagement dans la première semaine de novembre.



**BM :** *Ce nouveau Centre de Secours répond-il à vos attentes et que pensez-vous de son implantation géographique ?*

**Ltn Christophe BLU :** Bien entendu, ce Centre répond à nos attentes et rentre dans une démarche Départementale de mise à disposition des Sapeurs-Pompiers d'un outil prenant en compte les impératifs de chacun (surfaces, hygiène, ergonomie et implantation). Concernant l'implantation, je pense qu'elle est stratégique. En effet, avec la réalisation de la nouvelle rocade qui démarre juste à la sortie du Centre et reliant directement les accès à Evron, Assé-le-Béranger, Voutré et Torcé-viviers, nous gagnerons certainement en délai d'acheminement des Secours et nous n'aurons plus à passer par le Centre de Ste-Suzanne pour nous rendre sur ces communes.

**BM :** *Quel impact aura ce nouvel outil sur la vie au quotidien des Sapeurs-Pompiers de Ste Suzanne ?*

**Ltn Christophe BLU :** Il aura deux impacts. Le premier, une relance de la motivation due à un outil neuf (douches, vestiaires pour les femmes, une vraie salle de formation, des bureaux adaptés à chaque fonction, un foyer et une remise commune pour tous les véhicules). Le second concerne le recrutement avec la possibilité d'intégrer une infrastructure neuve et conviviale.

**BM :** *Que signifie le muret en pierres à l'entrée du Centre de Secours ?*



**Ltn Christophe BLU :** Ce muret est un projet qui me tenait à cœur puisqu'il s'agit d'un « mémorial » dédié aux Sapeurs-Pompiers décédés en service et dédié également aux Sapeurs-Pompiers décédés de Ste-Suzanne depuis la création du « Corps de Sapeurs-Pompiers de Ste Suzanne » en 1885. Très prochainement, des plaques commémoratives seront posées sur ce Mémorial. Il est important de signaler que ce projet a pu être réalisé grâce aux subventions des communes, de M. le Député

et de l'Amicale. Nous devons également remercier nos anciens (retraités et actifs) qui ont réalisé ce mémorial, à savoir, Rémi Périchet, Alain Gaillard et Henri Pommier.

**BM :** *Quand aura lieu l'inauguration et quelles autorités seront présentes ?*

**Ltn Christophe BLU :** L'Inauguration aura lieu le **Dimanche 24 Novembre 2013 à 10h route de Montsûrs** (exceptionnellement il n'y aura pas de cérémonie religieuse cette année). Seront présents à cette cérémonie: M. le Préfet, M. Jean Arthuis, Président du Conseil Général et du SDIS, M. Le Député, M. Bernier, Conseiller Général et M. Jean-Pierre Morteveille, Président de la 3C et Maire de Ste Suzanne. Bien entendu, nous attendons également les Suzannais et habitants des communes défendues par le Centre de Secours de Ste Suzanne.

**BM :** *Pouvez-vous nous dire quelques mots concernant l'activité opérationnelle du Centre de Secours et de ses effectifs ?*

**Ltn Christophe BLU :** Nous avons clôturé l'année 2012 avec 233 interventions; à ce jour, nous sommes à 210 interventions pour une répartition de 75% de Secours à personne, 20% d'incendie et 5% de divers. Comme chaque année depuis 4 ans, nous constatons une augmentation de 12% . L'effectif du Centre est de 28 Sapeurs-Pompiers dont 5 femmes, la moyenne d'âge est de 28 ans.

**BM :** *Problème d'actualité, comment se situe le Centre de Secours au niveau de la disponibilité en journée ?*

**Ltn Christophe BLU :** Le personnel de Ste Suzanne a la chance d'avoir des employeurs citoyens et compréhensifs ( Fromagerie Bel, Socopa Viandes, Ateliers du Conquérant, Conseil Général, 3C..... ) qui autorisent par le biais de conventions, des retards à l'embauche, absences sur le temps de travail, absences pour formations etc... Cependant, comme beaucoup de Centre de Secours, Ste Suzanne n'est pas épargnée par le manque de personnel dans certaines tranches horaires de la journée. C'est pourquoi, en fin d'année, nous organiserons une grande campagne de « communication Recrutement » (en partenariat avec la commune) auprès des Suzannais et des personnes travaillant sur la commune et ayant de la disponibilité la journée afin d'étoffer notre effectif. D'ores et déjà, toutes les personnes désireuses de contracter un engagement citoyen et ayant de la disponibilité la journée, peuvent me contacter au 06.23.83.48.37.



## Réunion Publique

Organisée par la commune de Sainte-Suzanne et animée par le bureau d'études Architectur du Mans.

LE MARDI 12 NOVEMBRE 2013 A 19H00  
A LA SALLE DES FETES FERNAND-BOURDIN

Au cours de la réunion, le bureau d'études expliquera dans un premier temps la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Dans un second temps, il présentera les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable de la commune de Sainte-Suzanne.

### Concertation :

Cette présentation sera suivie d'un débat au cours duquel le bureau d'études et les membres de la municipalité répondront à toutes vos questions et noteront vos remarques.

*Un registre est d'ores et déjà à votre disposition en mairie pour noter vos remarques et vos avis pour lesquels la commune devra se prononcer.*

4 octobre 2013

## Protection du réseau téléphonique

### Coupez vos branches pour garder le fil!

Le réseau téléphonique véhicule des communications. Le préserver, c'est maintenir le lien entre les personnes.

Le frottement et la chute des branches détériorent les câbles et peuvent provoquer des coupures aux conséquences graves.

Un élagage régulier permet d'éviter ces désagréments. C'est au propriétaire d'élaguer les arbres proches des câbles.

### Le savez-vous?

**Si le propriétaire ne fait rien**, il engage sa responsabilité civile et il est passible d'une amende de 1 500 € par câble endommagé (article 1382 et suivants du Code Civil et article L65 du Code des Postes et Communications Électroniques).

Lors de l'élagage, si vous craignez d'endommager les câbles, vous pouvez demander leur dépose préalable auprès du: **Guichet d'Accueil Technique**

Par courrier: 72 bd de Creach Gwen CS 43043 29334 Quimper cedex  
ou par mail: [gat.aa@orange.com](mailto:gat.aa@orange.com)

## Une nouvelle superette « VIVÉCO »

### Création d'une supérette VIVÉCO

26bis rue des Coëvrons 53270 SAINTE-SUZANNE Anciens locaux des Ateliers du Conquérant aujourd'hui Taxis Lamy  
Monsieur et Madame Claude et Yvon BOURDIN de Brûlon

Surface environ de 150 m<sup>2</sup> avec parking attenant.

Il sera proposé :

- rayon épicerie, boisson avec et sans alcool, produits d'entretien.
- rayon libre service : viande de porc, de boeuf, de volailles etc ...
- rayon charcuterie complète en libre service,
- rayon fruits et légumes et fleurs
- dépôt de pain
- dépôt de gaz
- Rayon produit locaux + cadeaux divers
- Livraison à domicile
- Voir pour dépôt de pressing



HÔTEL\*\*-RESTAURANT-TRAITEUR  
« Beauséjour »  
hotelstesuzanne@yahoo.fr  
hotelstesuzanne.com  
4-6 rue de la Libération  
53270 SAINTE-SUZANNE  
SANDRINE et STEPHANE HUCHET 02 43 01 40 31

### Ouverture prévue mois de janvier 2014

**Horaires d'ouverture du magasin du mardi au samedi**  
7H30-13H / 15H30-19H30

**Le Dimanche de 8H à 12H30**  
*en période estivale 8H-13H (15H30-19H)*  
*(de Pâques au 15 septembre)*



Arrivée de la nouvelle roue au Grand Moulin. A gauche M. Croix concepteur de la roue



### Des gradins s'effondrent...mais c'est un exercice!

Gendarmes, pompiers et infirmiers ont été mobilisés mercredi soir 9 octobre pour un grand exercice de sécurité civile à Sainte-Suzanne. Il s'agissait d'évaluer l'efficacité des secours à partir du scénario d'un accident.

**Quatre personnes sont décédées dans l'effondrement d'une tribune, mercredi soir vers 18 h, à Sainte-Suzanne. Huit autres ont été blessées. Elles assistaient à un spectacle musical dans l'enceinte du château, quand un incendie s'est déclaré au niveau de la scène. Un mouvement de foule a suivi, provoquant la rupture de plusieurs éléments**

**de cette tribune.**"Quatre minutes plus tard, les véhicules de pompiers de Sainte-Suzanne entrent les premiers dans la cour du château, toutes sirènes hurlantes.

Heureusement, tout cela est faux! Il n'y a pas eu d'incendie mercredi soir dans la cour du château de Sainte-Suzanne, ni d'effondrement de tribune. Ni de mort, ni de blessé. Par contre, il y avait bien des gendarmes, des pompiers et des secouristes en nombre.

Il s'agissait d'un exercice grandeur nature, appelé **exercice de sécurité civile** et piloté par la préfecture de la Mayenne, afin de mesurer, en conditions réelles, les capacités de mobilisation et de coordination des différents services de secours.

#### Des bénévoles devenus de grands blessés

Dès 16 heures, les 60 bénévoles de Sainte-Suzanne et des communes alentour ont reçu les consignes pour remplir leur rôle; certains ont été "maquillés" de manière très réaliste par la Croix-Rouge, (fausses blessures sanguinolentes, pantalon ou tee-shirts déchirés...) d'autres sont "touchés psychologiquement", certains sont (vraiment) anglais, espagnols ou russes, sourds-muets ou aveugles, d'autres enfin sont "impliqués" et cherchent par tous les moyens à entrer dans le périmètre de sécurité (y compris en essayant de forcer ou de contourner les barrages de gendarmerie: certains y parviendront, d'autres pas): chacun a reçu une fiche avec une identité

provisoire et un rôle à jouer.

À 18h précises, trois adolescents désignés, témoins du "concert" dans la cour du château, appellent (vraiment) le 18, et le PC du SDIS de Laval relaie l'appel. **Plusieurs centaines de blessés plus ou moins atteints, dont 30 sérieusement, et dont une personnalité gravement atteinte (rôle joué par Jean-Yves Dufour)** indique le premier communiqué.

À 18h04, Christophe Blu sera le premier à entrer, avec son véhicule de Chef de centre, dans la cour du château. Des blessés gisent près de la scène, sous les tribunes détruites, ou sont choqués. Quatre mannequins en carton figurent les "décédés". Les pompiers s'affairent déjà, parfois gênés par les spectateurs du "concert" qui ont envahi le site.

Un véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) est le deuxième à entrer dans les lieux. Il vient de Sainte-Suzanne, le centre de secours le plus proche, bientôt suivi par ceux d'Évron, Meslay, Laval...Des pompiers patientent à côté. **On attend le camion-citerne. Je ne sais pas ce qu'ils font,** sourit un pompier. Premier accroc dans l'organisation? Non, le camion citerne est bien là, mais rue Fouquet de la Varenne près de la borne à incendie, et déroule déjà ses tuyaux jusqu'à la porte de fer. La préfecture a déclenché le "Plan Rouge" sous les ordres de la sous-préfète de Château-Gontier. Ensuite, le SMUR de Château-Gontier arrive (pas moins de 20 médecins viendront de différents SMUR), en même temps que les gendarmes qui sécurisent les lieux et identifient les "blessés", et ont déjà bloqué les accès à Sainte-Suzanne et dévié la circulation de toutes les routes qui y mènent. Impossible pour les journalistes de passer sans montrer patte blanche. Certains sont de vrais journalistes, d'autres sont là pour perturber et tester l'organisation. Impossible d'entrer dans le périmètre de sécurité sans présenter une pièce d'identité prouvant qu'on est riverain.

Le maire, prévenu par un appel du SDIS à 18h39, se rend sur place et se met à la disposition des secours; il déclenche aussitôt *le plan de secours opérationnel communal* et réquisitionne les élus et le personnel communal (adjoint au maire, agent technique qui aménage les salles et bascule l'éclairage public en





marche forcée..., secrétaires...), fait ouvrir les salles du 1er étage de la mairie qui deviennent **PC Opérationnel** dès l'arrivée du Chef de cabinet du Préfet, Jean-Michel Radenac, qui en prend le commandement. Mise à disposition des locaux, des lignes téléphoniques et internet, puis au fur et à mesure mise à disposition de la salle du Conseil pour la "cellule psychologique" auprès des familles et des personnes choquées, de la salle Maxime-Létard pour la Croix-Rouge et le regroupement des impliqués, du terrain de football pour l'hélicoptère éventuel, du parking des Charrières pour le **Poste Médical Avancé**; de la salle paroissiale pour la morgue fictive, de la salle Fernand-Bourdin pour le débriefing et le regroupement final des différents services.



À 18h30, sous les tribunes, des acteurs improvisés lancent des appels au secours. Sans grande conviction. **Ils n'ont pas eu le temps de travailler leur jeu**!'s'amuse un témoin. Car des bénévoles participent à l'opération. Un peu de maquillage et les voilà transformés en grands blessés. Mais le temps presse et, blessés fictifs ou pas, ils n'ont pas reçu de soins. Un pompier modère notre impatience. **Il faut d'abord sécuriser les lieux. Car un sauveur mort ne sauve plus personne.**"

Les médecins et les infirmiers des différents SMUR arrivent. Patrice Chambonnet, pompier à Meslay-du-Maine se glisse sous les tribunes. Il prend son rôle au sérieux, regarde les blessures de chacun. **« Votre jambe est touchée, mais vous pouvez bouger le pied? »** demande-t-il à une femme qui est au sol. Plus loin, Isabelle Bourny, pompier à Évron, échange quelques mots d'anglais avec une adolescente étrangère (et réellement russe) blessée à la jambe. Il faut s'adapter. C'est la loi de l'exercice.



### **Une dizaine d'observateurs**

Le comportement de chacun est étudié de près par une dizaine d'observateurs. **« Ensuite, on remontera nos observations à la préfecture »** glisse Pascal Huon, colonel réserviste de la délégation militaire départementale.

Les gros moyens arrivent, avec des motards de la gendarmerie, les antennes mobiles de la Croix-Rouge, les véhicules de l'investigation criminelle, etc... Pendant ce temps-là, les médecins et les infirmiers du service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) de Laval et de

Mayenne attendent la mise en place, place des Charrières, du **Poste médical avancé** (groupe électrogène, camion dédié, plusieurs structures de tentes gonflables, etc...) **« Les blessés sont toujours sur le site! »** Il est 18h 45. **« J'attends la désignation du poste médical pour soigner les blessés, »** explique le docteur Rohée. Ce sera la place des Charrières, après abandon de l'hypothèse un instant avancée de la place Hubert II, trop exiguë. Le capitaine Manson, de Laval, prend le commandement des opérations. Le Colonel commandant la gendarmerie de la Mayenne est arrivé avec un PC de commandement et une antenne déployés place Hubert II.

La place Ambroise de Loré est, quant à elle, entièrement occupée par le PC du SDIS, et tous les véhicules qui ne peuvent encore accéder au site (des véhicules jusqu'au bas de la route d'Évron attendent, dont ceux de la Croix-Rouge). Les ambulances privées sont fictivement réquisitionnées, mais l'exercice n'ira pas jusqu'à les faire se déplacer: 100 pompiers, 20 médecins, 50 secouristes sont déjà là... Le colonel Morin, directeur du SDIS, prend la responsabilité de la coordination de tous les centres de secours des pompiers présents. Chacun des organismes a son PC mais tous se retrouvent régulièrement à la mairie pour la coordination locale, et avec Laval où une cellule de crise et un N° vert pour les familles ont été activés à la Préfecture. M. Philippe Vignes, Préfet de la Mayenne, est arrivé et s'assure sur chaque site du bon fonctionnement de l'exercice, accompagné du maire et des commandants de gendarmerie et des pompiers. Ce sont ces coordinations-là qui sont avant tout testées.

Pendant ce temps **« les impliqués »** sont regroupés dans le donjon (dure attente, de plus de 2 heures!), puis dans la bergerie; les **« blessés »** (certains sont "légèrement atteints" attendront aussi 2 heures couchés sur l'herbe, dans une couverture de survie; - le froid gagne plusieurs d'entre eux), puis les blessés évacués vers le PMA par une noria de VSAV et d'ambulances qui doivent s'organiser pour constituer des "trains" dans un sens puis dans l'autre, car il leur est impossible de se croiser dans la rue Fouquet de la Varenne.

À 22 heures, l'exercice est déclaré terminé mais les faux « blessés » n'arriveront du PMA qu'un par un, jusqu'à 22h30, salle Maxime-Létard, à côté du PC de la Croix-Rouge; des cafés sont servis aux bénévoles; M. le Préfet vient saluer et remercier chacun pour sa participation à cet exercice citoyen.



Ensuite, un copieux casse-croûte offert par la mairie et préparé par Jean-Michel Harnois, est le bienvenu pour reconforter les 60 bénévoles, qui sont là depuis plus de 6 heures d'affilée. Nombre de secouristes, pompiers et gendarmes viendront les rejoindre puis seront regroupés salle Fernand-Bourdin pour un débriefing "à chaud" avant clôture finale de l'exercice vers 23h30.

Merci à tous ceux qui, de Sainte-Suzanne et des communes alentour, ont participé à cet exercice assez éprouvant mais très riche d'enseignements pour la sécurité civile..

## Miss Pays de Loire 2013 à Sainte-Suzanne



Le samedi 21 septembre , à Olonne-sur-Mer, en Vendée, Marie Plessis a été élue Miss Pays de Loire 2013 en présence de Sylvie Tellier (Miss France 2002, Directrice Générale de la Société Miss France-Endémol). Âgée de 22 ans, la nouvelle Miss Pays de Loire, qui est originaire de Rochefort-sur-Loire (49), est étudiante dans la restauration.

Sylvie Tellier et Marie Plessis ont choisi Sainte-Suzanne pour y tourner le film qui présentera notre miss régionale au jury de sélection. Elle espère ainsi séduire les téléspectateurs de TF1 en décembre pour l'élection de Miss France 2014 qui se tiendra à Dijon (émission présentée par Jean-Pierre Foucault).

**Bonne chance à notre Miss Pays de la Loire !**



## Jean-Pierre et Jean-Claude en Concert (rappel)

**Une nouveauté à Sainte-Suzanne :**

**un concert de variétés !**

Médiéville53 présente:

**Jean-Pierre & Jean-Claude en concert !**

**Samedi 9 novembre à 20h30**

**Salle Fernand-Bourdin (salle des fêtes)**

**Réservation conseillée**

**Entrée : 8€**

**Réservations à l'Office du Tourisme**

**Tél. 02 43 01 43 60**



AMBULANCES / V.S.L. / TAXIS / MINIBUS



Z.A. DES COËVRONS - 53270 SAINTE SUZANNE

 **02.4301.4001**

SARL ROUSSEAU AUTOMOBILES

ZI des Nochetières

53600 EVRON

02.43.01.36.74.



PEUGEOT

**Venez découvrir toutes nos occasions,  
et les véhicules neufs**



## Concert : Le carnaval des animaux - Dimanche 17 novembre à 16h

Le dimanche 17 novembre à 16h, salle socio-culturelle Maxime-Létard, l'association suzannaise *Musiques pour tous* propose un concert original avec récitant: *le Carnaval des animaux!*

Il s'agit d'une suite musicale de 14 tableaux composée par Camille Saint-Saëns, compositeur français du 19ème siècle. Il compose "le carnaval des animaux" au cours de ses vacances dans un petit village autrichien. Il ne s'agit pas de musique sérieuse mais d'une parenthèse humoristique dans l'œuvre du compositeur qu'il a lui-même qualifiée de "fantaisie zoologique".

Créé par un groupe que dirigeait Lebouc, durant le carnaval de Paris, à l'occasion du mardi gras, il est rejoué par la société "la trompette" pour fêter la mi-carême. Le compositeur interdit ensuite l'exécution publique de cette œuvre de son vivant. Seul le morceau intitulé "Le cygne" était exclu de cette censure.

Le quatuor de saxophones "Les Quatrophonistes" et le comédien Virgile Coignard présentent ici une version originale du "carnaval des animaux" accompagnée du texte truffé de jeux de mots de l'humoriste Francis Blanche.

Un spectacle amusant où la musique et le théâtre se mêlent pour le plaisir des petits et des grands.

### L'équipe:

*Saxophone soprano* : Thomas Dhuvettere

*Saxophone alto* : Mickaël Ribault

*Saxophone ténor* : Vincent Bréhard

*Saxophone baryton* : Marc Glorennec

*Mise en scène et récitant* : Virgile Coignard

**Réservation des places à l'office de tourisme. Tél: 02 43 01 43 60  
ou 02 43 01 48 90**

**Tarifs: adultes 10€, adhérents 7€, enfants et étudiants 5€.**



## "Kelt": projet cinématographique

Samedi 5 et dimanche 6 octobre, une équipe de tournage dirigée par Jan Belletti est venue à sainte-Suzanne filmer quelques séquences d'un teaser (bande-annonce, message publicitaire) dans les rues de la cité médiévale, dans la cour du château et derrière le Grand-Moulin.

Ces séquences sont destinées à présenter les grandes lignes d'un projet cinématographique afin d'obtenir les financements nécessaires à sa réalisation. Elles ont été tournées avec la participation de Mickaël, Émeline et plusieurs cavaliers de la troupe *Les Écuyers de l'histoire* de Sainte-Gemmes-le-Robert.

Le film, intitulé "Kelt" raconte l'histoire d'une révolte paysanne en Bretagne au XVIIème siècle. Paysans, noblesse et brigands, amitiés, amour et trahison, chevauchée et duel, sont au programme de ce long-métrage qui serait tourné en 2015 et sortirait en salle en 2016.



## Le mode de scrutin



Le scrutin est toujours un **scrutin plurinominal majoritaire, avec panachage.**

Les suffrages sont donc **décomptés**

**individuellement par candidat**, et non par liste.

Les candidats déclarés peuvent toujours se présenter de façon isolée ou groupée.

S'il y a un second tour, **seuls des candidats présents au 1<sup>er</sup> tour peuvent se présenter**, sauf si le nombre des candidats du 1<sup>er</sup> tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir.

**L'affichage du nombre des conseillers municipaux à élire ainsi que la liste des candidats** dans chaque bureau de vote, le jour du scrutin, est obligatoire.

Le nombre de conseillers municipaux dans les communes de moins de 100 habitants passe de 9 à 7 conseillers municipaux.

Les effectifs du conseil municipal dans toutes les autres communes restent inchangés.

## Le bulletin de vote

Il n'y a **pas de parité homme/femme imposée.**

Les bulletins comportant un **nombre inférieur ou supérieur de candidats** qu'il n'y a de conseillers à élire sont considérés comme **valables.**

On peut donc ajouter ou supprimer un nom d'un **candidat qui s'est présenté.**

En revanche, **les noms des personnes n'étant pas candidates ne seront pas décomptés.**

De même, s'il y a **plus de noms que de sièges à pourvoir, les derniers noms de la liste ne seront pas décomptés.**

Dans ce cas, le bulletin ne sera pas nul pour autant : les noms des autres candidats seront donc bien pris en compte.

Les bulletins sont lus de haut en bas et de gauche à droite, le cas échéant.

Candidat 1	
Candidat 2	
Candidat 3	
Candidat 4	
Candidat 5	
Candidat 6	
Candidat 7	
Candidat 8	
Candidat 9	
Candidat 10	
Candidat 11	
Candidat 12	Candidat non décompté
Personne non-candidate	non décompté

## Répartition des sièges au conseil municipal

• Sont élus au **premier tour de scrutin**, les candidats qui **réunissent cumulativement** :

- la **majorité absolue** (plus de 50 %) des suffrages exprimés (sans les bulletins blancs et nuls) ;

- et un nombre de suffrages égal au **quart des électeurs inscrits.**

Un suffrage est considéré comme nul si l'enveloppe contient plusieurs bulletins distincts réunissant plus de noms que de postes à pourvoir, aucun bulletin ou encore des bulletins comportant des signes distinctifs ...

• Un **second tour** est organisé si le premier tour n'a pas permis d'attribuer l'ensemble des sièges de conseillers municipaux.

Pour être élu au second tour, il faut obtenir le **plus grand nombre de suffrages, quel que soit le nombre de votants.**

En cas d'égalité des voix, le candidat le plus âgé est élu.

NB: Même au second tour, il n'est pas possible d'élire quelqu'un qui n'a pas déclaré sa candidature.

## Election des conseillers communautaires

Les conseillers communautaires sont les **représentants de la commune au sein de la communauté de communes.**

Une fois élus, les conseillers municipaux sont classés dans « l'ordre du tableau ».

En haut de ce tableau, on trouve le maire, puis les adjoints( 1er, 2ème ...), puis les conseillers municipaux.

C'est grâce à ce « tableau du conseil municipal » que l'on connaît le nom des conseillers communautaires.

En effet, les **conseillers communautaires sont les conseillers municipaux pris dans l'ordre du tableau** en commençant par le maire, puis le 1er adjoint, et ainsi de suite, autant de fois qu'il y a de sièges à pourvoir.

La commune sera représentée par son maire et éventuellement des adjoints selon le nombre de représentants à la communauté de communes.

Si la commune ne dispose que **d'un seul siège au conseil de communauté, un conseiller communautaire suppléant est désigné** : c'est le deuxième membre du conseil municipal dans l'ordre du tableau (soit le 1er Adjoint).

Le suppléant remplacera le conseiller communautaire titulaire en cas d'absence.

## L'essentiel

### Candidats :

Nul ne peut être élu, s'il n'a pas présenté sa candidature.

Il n'est donc plus possible de rajouter, sur le bulletin, le nom d'une personne qui ne s'est pas présentée !

### Parité :

Il n'y a pas de parité imposée.

### Communauté de communes :

Les conseillers communautaires seront les conseillers municipaux pris dans l'ordre du tableau (maire, 1er adjoint ...). Auparavant, ils étaient désignés par le conseil municipal.

### Le bulletin de vote :

Le nom des candidats en surnombre ou qui ne se sont pas présentés, ne seront pas comptés. Mais, le bulletin ne sera pas nul pour autant, les noms des autres candidats seront donc bien pris en compte.

23 et 30 Mars 2014 -  
Election des conseillers municipaux et désignation des conseillers communautaires

**Sainte-Suzanne**

15 conseillers  
4 adjoints  
1 Maire  
3 conseillers communautaires



- 1000 hab.



## "Sainte-Suzanne au XXe siècle" Tome 2

Le Tome 2 du livre de Gérard et Jean-Pierre Morteveille, qui couvre les années 1948 à 1980, sort de l'Imprimerie Jouve de Mayenne, le samedi 9 novembre. Plus de 300 pages et plus de 500 photos COULEURS inédites !

A cette occasion, une séance de présentation et de dédicaces aura lieu le **samedi 9 novembre à 15h** au Château de Sainte-Suzanne, salle du 2e étage du CIAP.

On pourra se procurer le livre sur place, mais il est possible de le réserver dès maintenant au prix de souscription (paiement lors de la réservation) au prix de 32€ (au lieu de 36€ à partir du 10 novembre) :

renseignements et souscriptions auprès de Gérard Morteveille (02 43 01 42 16, [gerardany@orange.fr](mailto:gerardany@orange.fr)).

## Journée patchwork à Ste-Suzanne

Au cours de la Journée Rencontre qui aura lieu le mardi 19 novembre 2013 à la Salle Fernand-Bourdin, rue du Verger, la Délégation Mayenne-Orne de l'Association France Patchwork proposera une mini-exposition de travaux de patchwork ouverte au public de 14h à 16 h.

Les visiteurs pourront ainsi voir des ouvrages réalisés par les adhérentes de cette association et s'informer sur cette activité.

De telles rencontres, appelées Journées d'Amitié et réservées aux adhérentes, sont organisées périodiquement en divers lieux dans les départements de la Mayenne et de l'Orne ; au cours de ces journées, l'équipe de Délégation y propose :

- la réalisation d'ouvrages en commun (tirés ensuite au sort) ou individuels,
- la démonstration de techniques nouvelles ou anciennes mais remises au goût du jour,
- des informations sur la vie de l'Association tant au plan national que départemental, les activités à venir, les projets, etc. etc.

Le plaisir de se retrouver, de travailler et bavarder ensemble, les échanges et le partage font de ces journées de grands moments de convivialité.



## Nuit Blanche

La "Nuit blanche" est une manifestation annuelle qui se tient pendant toute une nuit. Elle utilise des espaces publics ou privés pour présenter des installations ou des performances artistiques.

C'est une manifestation artistique à la portée de tout public qui couvre un large éventail de la création artistique contemporaine. (Paris, Mayenne, aujourd'hui Sainte-Suzanne... en sont quelques exemples parmi tant d'autres.)

C'est le site de la Place Hubert II à Sainte-Suzanne que Christian Poincheval, célèbre artiste mayennais, a choisi pour tisser, dans la nuit de samedi 5 à dimanche 6 octobre, une réalisation intitulée "*La toile de ma hyène!*"

Toute la nuit, il a tissé sa toile à l'aide de fils constitués de film plastique étirable. Au petit matin, chaîne et trame s'entrecroisaient au-dessus de la tête des passants.

Lorsqu'on lui pose la question: "*Pourquoi avez-vous choisi ce nom pour cette œuvre d'art moderne?*", Christian Poincheval répond: "*Je fais allusion aux célèbres toiles de Mayenne que j'ai symbolisées par ces fils qui s'entrecroisent, mais aussi au lieu et au moment où elle a été réalisée: Sainte-Suzanne est une cité médiévale et, au Moyen Âge, le symbole de la hyène était associé aux esprits de l'obscurité.*"

Pendant cette "nuit blanche", Christian Poincheval a été accompagné musicalement par un disc jockey: Guillaume Monnet.



Auto, habitation, santé  
Épargne long terme  
Assurances professionnelles



afér

**Carol-Marie GOUTELLE** N°ORIAS 07009383  
Agent général  
7, place de la Basilique - 53600 EVRON  
02 43 01 92 87  
[goutelle-carol-marie@aviva-assurances.com](mailto:goutelle-carol-marie@aviva-assurances.com)

*Yann et Nathalie*

*Le rendez-vous des senteurs  
des cosmétiques et de la déco*

*Senteurs et Charme d'Antan*  
5, rue Henri IV  
53270 SAINTE-SUZANNE  
Tél : 06.98.99.65.12



## Un prix d'excellence pour 4 jeunes Suzannais

### "J-Nove": des jeunes de Sainte-Suzanne récompensés

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) de la Mayenne a remis, à Laval, des prix d'excellence à quatre des neuf projets qu'elle avait financés (à hauteur de 1 000 € chacun) en 2012-2013, dans le cadre de son dispositif "J-Nove".

Celui-ci a été créé en 2011 pour mettre en avant des projets portés collectivement par des jeunes de 11 à 17 ans, dans le domaine culturel, artistique, de loisirs, social, intergénérationnel, humanitaire.

Les quatre meilleurs projets du département, qui avaient été présentés dans le cadre de la bourse aux projets, sont le festival "*Chez papy*" à Commer et Belgeard, une formation en langue des signes à La Baconnière et Saint-Hilaire-du-Maine, **une comédie musicale *Cendrillon* à Sainte-Suzanne**, et le festival "*Ça grézille*" à Grez-en-Bouère.

Le spectacle "*Cendrillon*" a été conçu et réalisé (mise en scène, costume, chant...) en 2011-2012 par Émilie Delétang avec le concours technique de la Communauté de communes et de la commune. Deux représentations publiques avaient été données à la salle des fêtes Fernand-Bourdin.



Bravo à Émilie et son groupe, comme à d'autres jeunes Suzannais(es) qui pratiquent un sport ou participent aux travaux des bénévoles, et qui prouvent que les ados peuvent parfaitement pratiquer une activité de loisirs à Sainte-Suzanne et s'y épanouir.

Bravo à Émilie Delétang, qui est aujourd'hui étudiante en BTS tourisme en Vendée, et qui accomplira ses stages à l'Office de tourisme des Coëvrons et au musée de Sainte-Suzanne.

## Nouveaux conteneurs

3 nouveaux conteneurs enterrés avec colonnes destinés au tri sélectif viennent d'être installés Place Ambroise de Loré. Ces nouveaux conteneurs, plus discrets, s'intègrent plus facilement dans l'environnement de cette place destinée à recevoir touristes et visiteurs du site médiéval.

Ils ont été présentés vendredi 27 septembre par Jean-Noël Ravé, vice-président de la 3C, en charge de l'environnement, accompagné de Jean-Luc Messagué, conseiller communal chargé de l'environnement, de Jean-Pierre Morteveille, président de la 3C et maire de Sainte-Suzanne et de Marylène Templier, directrice de la nature et de l'environnement.

Ces trois nouveaux conteneurs représentent un coût total de 22 600 €. La différence de prix avec les conteneurs aériens (soit 15 000 euros) et les coûts d'enfouissement restent à la charge de la commune.



## Activités pour jeunes et...moins jeunes

### Quelles activités peut-on pratiquer à Sainte-Suzanne?

#### Pour les plus jeunes

Salle Maxime Létard:

Judo le jeudi de 17h45 à 18h45

Basket-ball le mardi de 17h à 18h ( Alerte d'Évron)

Badminton le mardi de 19h15 à 20h15 (FTS Angélique Rousseau)

École de football le mercredi de 17h à 19h30 (FC Charnie Jean-Marie Brillet)

Activités corporelles le vendredi soir de 17h à 18h (3C: Angélique Fontaine)

#### Pour les plus grands

L'association sportive Francs-Tireurs Suzannais anime toute l'année des activités auxquelles chacun peut participer (gymnastique adulte ou ado, volley-ball, badminton, randonnée pédestre)

Contactez les responsables de sections.

La Communauté de Communes des Coëvrons (3C) organise également des activités pour les jeunes (direction Enfance Jeunesse parc de la Butte Verte à Sainte-Suzanne tél: 02 43 01 44 27).

Vous avez des idées, des souhaits de loisirs...

Stéphanie Dalibard de la 3C (tél: 02 43 01 44 27) est à votre disposition pour en étudier la faisabilité.



## Sainte-Suzanne dans un livre de Stéphane Bern

Les éditions *Flammarion* viennent de faire paraître le livre grand format ***Les villages préférés des Français***, en collaboration avec France 2 et Morgane-Production.

Stéphane Bern nous entraîne au cœur de nos régions et de leurs plus beaux villages. Vous y retrouverez tous les villages des émissions 2012 et 2013 de France 2, où Sainte-Suzanne figure en bonne compagnie: Saint-Cirq-la-Popie, Eguisheim, Riquewhir, Vézelay, Locronan, Le Bec-Hellouin, Saint-Guilhem-du-Désert, Collonges-la-Rouge, Turenne, Conques, Montsoreau, Pérourges, Moustiers-Sainte-Marie, Yvoire, Les Baux-de-Provence, en tout 44 villages, et chacun représente bien des merveilles!

Orateur passionné, animateur de talent, Stéphane Bern conte les anecdotes historiques, les particularités architecturales, l'artisanat local, les spécialités culinaires à goûter absolument, les sites enchanteurs et les sentiers de promenade à ne pas manquer. Être villageois, c'est tout un art de vivre, mêlant convivialité et simplicité, les tournois de pétanque à l'ombre des platanes, les parties de pêche au bord des rivières, les échanges au café du coin... En fin d'ouvrage, un carnet d'adresses vous propose tous les bons plans pour des escapades réussies.

Quatre pages et six photos dont une double-page, sont consacrées à Sainte-Suzanne, avec par exemple ce sous-titre: ***Maintes fois récompensée pour ses nombreux atouts, cette cité fière et élégante a développé une importante vie associative grâce à la volonté de sa population!***

**Les villages préférés des Français**, de Stéphane Bern, Ed. Flammarion 2013, ISBN: 978-2-0813-1191-6, prix de vente 29,90 €; le livre sera prochainement disponible à l'Office de Tourisme de Sainte-Suzanne et à SuperU Évron.

## Contournement nord

### Le contournement nord sera mis en service en mai 2014.

En projet depuis de longues années, le contournement nord de Sainte-Suzanne est en cours de réalisation depuis avril et sa mise en service est prévue pour début mai 2014.

Cette nouvelle liaison routière longue de 1 600 m permettra aux usagers de la route départementale n° 9 (axe Torcé-Viviers-en-Charnie/Montsûrs) de ne plus transiter par le centre du village. Le carrefour giratoire construit sur la route d'Évron donnera accès au centre de l'agglomération et à une aire de covoiturage (actuellement la "base de vie du chantier"), puis à terme à un parking communal lors de manifestations importantes.

La création d'un passage sous la voie routière à partir du chemin de Poil de brebis pour les piétons, les cavaliers et les deux-roues non motorisés (vélos, VTT...) permettra de rejoindre " le Camp des Anglais". Une « liaison douce » piétonne reliera donc le parking des Charrières au Camp des Anglais via les chemins de la Madeleine et de Poil de brebis.

Pendant la réalisation des travaux, et en particulier pour le raccordement des routes d'Assé, de Torcé-Viviers/Voutré et de Montsûrs, des déviations seront mises en place.

En bordure du giratoire, une zone humide a été conservée et réaménagée.

Il est également prévu un élargissement du Pont Perrin avec la création d'un trottoir de 2,5 m de large.

Deux bassins de rétention et de traitement des eaux de chaussée viennent compléter ce projet.

Le montant de l'opération (avec les acquisitions foncières et les études) s'élève à 4 millions d'€ TTC avec une participation de 2,8 millions d'€ à la charge du Conseil général et de 1,2 millions d'€ à la charge de la Communauté de communes des Coëvrons.

## Les Animations de novembre et décembre

### Mercredi 6 novembre

13h30: Parking de la Croix Couverte - Randonnée à Gesnes - 7km – *FTSuzannais*

### Samedi 9 novembre

15h : salle du CIAP au château – présentation et dédicaces du livre « Sainte-Suzanne au XXème siècle » de Gérard et Jean-Pierre Morteveille – **Entrée libre** – livre en vente sur place (ou par souscription jusqu'au 9 novembre).

20h30 : salle Fernand-Bourdin – **concert de variétés avec Jean-Pierre Pellier et Jean-Claude Poiroux** – *Médiéville 53* – Entrée 8€ (réservations possibles à l'Office de Tourisme 02 43 01 43 60)

### Dimanche 10 novembre

10h: église de Saint-Jean-sur-Erve: cérémonie cantonale de l'armistice - *Canton, harmonie de Sainte-Suzanne*

15h: CIAP - visite commentée de l'exposition *Promenons-nous dans les bois!* - CIAP

### Lundi 11 novembre

11h: Place Ambroise de Loré - rassemblement pour la cérémonie au monument aux morts avec dépôt de gerbes - *Commune*

### Dimanche 17 novembre

16h: salle Maxime-Létard - "*Le Carnaval des animaux*" de Camille Saint-Saens - concert avec récitant interprété par le quatuor de saxophones "les quatuorphonistes" - *Association Musiques pour tous*

### Mardi 19 novembre

Toute la journée: salle Fernand-Bourdin - Exposition et réunion *France Patchwork!* - *Noëlle Morteveille*

### Mercredi 20 novembre

14h: parking salle Fernand-Bourdin - randonnée à Sainte-Suzanne - goûter de fin de saison - *FTS*

### Dimanche 24 novembre

10h: route de Montsûrs - **inauguration du nouveau centre de secours**, suivie des cérémonies de Sainte-Barbe (*pompiers*) et Sainte-Cécile (*harmonie*) à la salle Maxime-Létard

15h: CIAP - visite commentée de l'exposition *Promenons-nous dans les bois!* - CIAP

### Dimanche 1er décembre

9h45-12h30 / 13h30-17h15: CIAP - entrée gratuite au CIAP (1er dimanche du mois) - CIAP

16h: CIAP - contes et légendes de la forêt - CIAP

12h: salle Fernand-Bourdin - **repas des aînés** - *Commune*

### Dimanche 8 décembre

10h-18h30: Cité - **Marché de Noël** - *Médiéville 53*

### Samedi 14 décembre

20h45: salle Maxime-Létard - Concert de Sainte-Cécile - *Harmonie de Sainte-Suzanne*

### Dimanche 15 décembre

15h: salle Maxime-Létard - Concert de Sainte-Cécile - *Harmonie de Sainte-Suzanne*

### Sont ouverts tout le mois :

**CIAP / Château/Donjon/Bergerie** – Horaires et périodes d'ouverture (4<sup>ème</sup> trimestre 2013)

Du 1<sup>er</sup> octobre au 14 décembre, tous les jours de 9h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h15.

Les week-ends et jours fériés d'octobre, novembre et décembre, de 10h à 13h et de 14h à 19h.

Fermeture annuelle du 15 décembre au 31 janvier inclus.

Ouverture pour les groupes sur réservation du 6 au 31 janvier.

La cour du château est ouverte en accès libre du 6 au 31 janvier de 9h45 à 12h30.

Gratuit le premier dimanche du mois.

#### Contact :

Château de Sainte-Suzanne/CIAP – 1, rue Fouquet de la Varenne – 53270 Sainte-Suzanne

Tél. : 02 43 58 13 00

Courriel : [chateau.ste-suzanne@cg53.fr](mailto:chateau.ste-suzanne@cg53.fr)

[www.chateaudesaintesuzanne.fr](http://www.chateaudesaintesuzanne.fr)

### La Ferté Clairbois – Domaine du Chevalier

(Association Spectacle & Chevalerie)

Tous les dimanches à partir de 12h30 : restauration médiévale (sur réservation)

Toute l'année sur réservation.

Renseignements :

Centre Médiéval et Culturel du Maine, La Ferté Clairbois – DoMaine du chevalier, 53270 Sainte-Suzanne

Tél : 02 43 01 42 15

Fax : 02 43 01 45 31

E-mail : [gillesraab@ferteclairbois.com](mailto:gillesraab@ferteclairbois.com)

Site internet : <http://www.ferteclairbois.com>

### L'ENTREPÔT 53

SARL AEG RCS LAVAL 529 871 725

3, place des charrières

53270 SAINTE-SUZANNE

Ouvert les samedis et dimanches

Vente sur palettes  
arrivage permanent de lots  
Destockage, fin de série ...

Tél : 02.43.01.46.20

### PLAISIR ET JOIE D'OFFRIR

VOTRE BOUTIQUE AU MEILLEUR PRIX



Cadeaux & Décoration  
Arts de la Table - Liste de Mariage  
Bijoux Fantaisies - Jouets en Bois  
Produits Artisanaux, Régionaux  
et Touristique

16 Rue de la Fontaine  
53600 EVRON

Tél. 02 43 37 43 88

[www.plaisir-joie-doffrir.com](http://www.plaisir-joie-doffrir.com)

Ouvert du 04 au 24 décembre  
Non stop de 9h à 19.30  
Ouverte dimanches et lundis